

L'actualité de la Psychiatrie Publique

Mars 2020

Covid 19,

Cette pandémie mobilise tout notre système de santé.

Si les soins somatiques sont au premier plan, sollicités sans relâche alors même qu'une crise importante secoue l'hôpital public dénonçant la dégradation des soins et réclamant les moyens nécessaires pour fonctionner, les soignants et les directions se rendent comptent, un peu tard, que la psychiatrie n'est pas là que pour les patients, mais également pour les somaticiens, réanimateurs et urgentistes inclus, pour pouvoir supporter l'indicible.

La psychiatrie ne doit pas être oubliée.

Les soignants toutes disciplines confondues montrent leur détermination et répondent présents, ils savent s'adapter et le prouvent, de même que la psychiatrie, sollicitée de toute part, lorsqu'elle est en hôpital général. Et là, tout d'un coup, les hygiénistes, services de santé au travail et ceux qui décident des moyens alloués aux intervenants hospitaliers de la santé mentale, se rendent compte du manque cruel des outils élémentaires pour pouvoir se protéger et protéger les patients.

Quand la créativité doit se transformer en ateliers couture pour fabriquer des masques en tissus parce que les établissements n'en ont pas à fournir alors que des conjoints qui travaillent en usine privée sont équipés, qu'il faut imaginer les moyens de pallier à l'absence dans les services, mais aussi dans les structures extra-hospitalières, en gels hydro-alcooliques, un sentiment de révolte nous atteint.

La population rend hommage aux soignants, le gouvernement également mais tous attendent maintenant plus que des paroles, des actes, pour cesser d'avoir trop souvent l'impression d'être sacrifiés, allant au combat sans arme, pour si peu.

La psychiatrie s'adapte, accueille lorsqu'à l'extérieur les structures se confinent et se ferment, maintient toutes les prises en charge indispensables pour éviter les décompensations, fait preuve d'inventivité, éduque, soutient, rassure, répond présente auprès des soignants à l'hôpital général dans les services d'urgences, en réanimation ou dans les unités dites «covid + », au sein des CUMP.

Tout ceci rassemble fédère et témoigne de l'élan commun face à cette situation inédite.

Le manque de moyens qui était déjà existant devient criant en ces périodes de crise sanitaire, il faudra en tirer les leçons en donnant à l'hôpital les moyens nécessaires pour être à la hauteur du service de soin que souhaite notre nation.

La détermination de ses personnels ne sera plus à prouver, les moyens devront suivre.

Espérons que la psychiatrie, ses patients et ses soignants ne soient pas de nouveau oubliés à l'heure du bilan, alors qu'ils auront autant été sollicités et répondus présents sans compter, dans ce combat où tout le système de santé est mobilisé.

Dr MN PETIT
Vice-Présidente de l'IDEPP

Communiqué de la communauté hospitalière psychiatrique unanime













































Paris, le 20 mars 2020

COMMUNIQUÉ

TOUS SOLIDAIRES CONTRE L'EPIDEMIE DU COVID-19

Les co-signataires veulent dire leur mobilisation pleine et entière pour faire face à la crise sanitaire du COVID-19 qui touche aujourd'hui notre pays sur l'ensemble du territoire et dont l'impact sur les patients dont ils assurent la prise en charge est majeur.

Ils témoignent du professionnalisme des équipes de psychiatrie qui assurent continuité et proximité des soins dans des conditions rendues très difficiles par la gravité du contexte auprès des patients les plus vulnérables pour lesquels le climat et les mesures de confinement anxiogènes sont autant de facteurs de risque de décompensation de leur état de santé psychique. Sur le terrain les professionnels ont su se réorganiser très rapidement pour prendre en compte prévention dépistage et prise en charge des problèmes liés au COVID-19 dans leurs établissements. Ils l'on fait tout en maintenant leur activité ambulatoire indispensable, la psychiatrie d'urgence et de liaison, leur contribution aux CUMP, le soutien psychologique des équipes exposées, l'articulation avec leurs partenaires du champ médico-social etc....

Les groupes d'entraide mutuelle se sont adaptés en maintenant l'indispensable contact avec leurs adhérents.

Comme l'ensemble des professionnels de santé les co-signataires ne peuvent que déplorer les insuffisances concernant l'indisponibilité des matériels de protection les exposant au risque de contamination. Ils mettent tout en œuvre pour que les partenariats soient effectivement opérationnels notamment pour faciliter les transferts rapides en service de psychiatrie en aval des urgences tout en sachant que les services de psychiatrie peuvent être confrontés à des situations cliniques nécessitant l'intervention des services de soins intensifs et de réanimation.

C'est pourquoi les directives nationales doivent veiller à intégrer les enjeux particuliers auxquels sont confrontés patients proches et professionnels au regard des vulnérabilités propres aux troubles psychiques et qu'elles prennent en compte les fortes contraintes relatives à la maladie mentale et au handicap psychique. Les cosignataires demandent une gouvernance de crise en phase avec les réalités de terrain de psychiatrie et ce de façon structurelle.

Enfin, ils veulent assurer l'ensemble des professionnels et la population du pays de leur totale solidarité face à l'épreuve d'une épidémie qu'ils combattent ensemble avec détermination.

Sadek BELOUCIF

Président du Syndicat National des médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes et pharmaciens des Hôpitaux Publics (SNAM-HP)

Marc BETREMIEUX

Président du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Rachel BOCHER

Président de l'Intersyndicale des Praticiens Hospitaliers de France (INPH)

Michel DAVID

Président de la Fédération Française de Psychiatrie (FFP)

Michel DAVID

Président de l'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP)

Claude FINKELSTEIN

Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Emmanuel LOEB

Président Jeunes Médecins

Alain LONGONE

Président de la Fédération de l'Hospitalisation Privée en Psychiatrie (FHP-Psy)

Gladys MONDIERE et Benoit SCHNEIDER

Co-Présidents de la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP)

Marie-Rose MORO

Présidente du Collège National des Universitaires de Psychiatrie (CNUP)

Christian MÜLLER

Président de la Conférence nationale des Présidents de Commissions Médicales d'Etablissement de Centres Hospitaliers Spécialisés

Renaud PEQUIGNOT

Président d'Avenir Hospitalier

Antoine PERRIN

Directeur Général de la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne - Privé et non lucratifs (FEHAP)

Annick PERRIN-NIQUET

Présidente du Comité d'Etudes des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie (CEFI-Psy)

Marie-Noëlle PETIT

Présidente de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents de Commissions Médicales d'Etablissement des Centres Hospitaliers (ANPCME)

Marie-Jeanne RICHARD

Présidente de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM)

Zaynab RIET

Déléguée Générale de la Fédération Hospitalière de France (FHF)

Norbert SKURNIK Président de la Coordination Médicale Hospitalière (CMH)

Norbert SKURNIK Président de l'Intersyndicale de la Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)

Jacques TREVIDIC Président Confédération des Praticiens Hospitaliers (CPH)

Michel TRIANTAFYLLOU Président du Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (SPEP)